



## Arrêté du conseil municipal du 5 mars 2018

### ARRETE DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF A LA MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION NON PERMANENTE POUR L'ETUDE SUR LE REAMENAGEMENT DES ALENTOURS DU BATIMENT SCOLAIRE DE PLAGNE

Le conseil municipal de Sauge

prend acte de la démission de M. Pierre-Alain Grosjean au poste de Président;

prend acte de la candidature de Mme Marion Brandenberger au poste de membre;

arrête :

**Art. 1 :** La candidature de M. Daniel Vuilleumier au poste de Président laissé vacant est acceptée.

**Art. 2 :** La candidature de Mme Marion Brandenberger au poste supplémentaire de membre est acceptée.

**Art. 3 :** La commission se compose désormais comme suit :

M. Daniel Vuilleumier, Président  
M. André Voiblet, membre  
M. Olivier Jordi, membre  
Mme Michelle Miche, membre  
Mme Stéphanie Sandmeier, membre  
Mme Denise Hofer, membre  
Mme Marion Brandenberger, membre  
Mme Liselotte Deloy, secrétaire

**Au nom du Conseil municipal de Sauge**

Le Président :

La secrétaire :

Pierre-Alain Grosjean

Anne Grosjean

Plagne, le 5 mars 2018